



Sciences économiques et sociales - Première ES

Science économique 2. La production dans l'entreprise

Fiche 2.2.: Comment mesurer la performance de l'entreprise?

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES: On présentera une structure simplifiée du compte de résultat et du bilan de l'entreprise pour préciser le sens des principales notions comptables. On montrera l'utilité pour l'entreprise d'instruments de suivi de son activité et de ses performances, économique, financière, sociale, environnementale, et l'intérêt d'une comptabilité patrimoniale telle que le bilan comptable, dont on se contentera de présenter la structure générale. On pourra également faire référence à l'existence du bilan social et du bilan carbone.

NOTIONS : compte de résultat, bilan.

SAVOIRS DE REFERENCE SUR LA QUESTION

Le suivi des performances économique et financière : documents comptables

La réglementation impose à toutes les entreprises de tenir une comptabilité et de produire et publier annuellement certains documents comptables. Les principaux états financiers obligatoires sont le bilan (constat de ce que l'entreprise possède et doit), le compte de résultat (récapitulatif des charges et produits de l'exercice) et l'annexe (document qui complète et commente les informations données par le bilan et le compte de résultat). Ce sont des états globaux qui permettent de rendre compte des performances économiques de l'entreprise, notamment de sa rentabilité (capacité de l'entreprise à générer un résultat bénéficiaire) et de son développement. Ces documents sont communiqués de droit aux propriétaires de l'entreprise et aux représentants des salariés membres du comité d'entreprise (entreprises de plus de 50 salariés - ordonnance du 17 août 1967). Les représentants des salariés peuvent se faire assister par un expert-comptable pour l'analyse des comptes (expert-comptable rémunéré par l'entreprise).

Au-delà de cette obligation légale, la tenue des comptes :

- est nécessaire à toute entreprise car le suivi régulier de l'activité et des coûts est indispensable pour anticiper les effets liés aux prises de décisions ou à la survenue d'évènements inattendus;
- permet aux différentes parties prenantes, notamment les salariés et les apporteurs de capitaux (propriétaires et prêteurs), d'avoir un regard sur le fonctionnement et la situation de l'entreprise et de disposer, par l'analyse du compte de résultat, d'informations sur l'obtention et le partage de la valeur ajoutée;
- est nécessaire dans tous les cas où l'entreprise souhaite faire appel à un financement externe, qu'il s'agisse d'un financement par emprunt bancaire ou par appel aux marchés financiers (question 4.2.).

Les principaux documents comptables sont le bilan et le compte de résultat. Il est habituel de présenter le bilan comme étant une photographie, à un instant t, du patrimoine de l'entreprise et le compte de résultat comme étant le film de l'activité de l'entreprise durant une période déterminée. Ces documents sont établis en partie double, distinguant ressources et emplois, les ressources renvoyant, en économie, à l'origine des choses et les emplois à leurs diverses utilisations ; d'un point de vue comptable, les ressources et les emplois sont toujours équilibrés (égalité comptable entre ressources et emplois).

Le bilan, reflet du patrimoine de l'entreprise

Pour l'entreprise, le bilan présente au passif les ressources (d'où viennent les fonds ?) et à l'actif les emplois (comment sont-ils utilisés ?). On peut le lire également comme étant le reflet du patrimoine de l'entreprise, c'est-à-dire de ce qu'elle possède et de ce qu'elle doit : l'actif présente tout ce qui appartient à l'entreprise, qu'il s'agisse de biens ou de créances ; le passif renseigne sur la nature des droits (ou créances) sur ces actifs, qu'il s'agisse de droits de propriété (actions, par exemple) ou de titres de dette (emprunts, obligations, par exemple). Une présentation simplifiée du bilan amène à opérer certains regroupements, tant à l'actif qu'au passif.

Les grandes masses à distinguer sont :

- À l'actif :
 - L'actif immobilisé, qui comprend des immobilisations incorporelles (brevets par exemple), des immobilisations corporelles (biens d'équipement, constructions, etc.) et des immobilisations financières (participations dans d'autres entreprises ou prêts à long terme);
 - L'actif circulant, qui regroupe les stocks, les créances détenues sur des tiers (crédits et délais de paiement accordés aux clients notamment), les disponibilités (argent disponible en banque ou en caisse).
- Au passif :
 - Les capitaux propres : le capital, dit capital social dans les entreprises sociétaires, c'est-à-dire le montant des apports du ou des propriétaires, et les « réserves », bénéfices antérieurs non distribués au(x) propriétaire(s) et qui constituent une part de l'autofinancement;
 - Les dettes, qui comprennent des dettes à plus ou moins longue échéance et d'origines diverses, par exemple dettes auprès d'organismes financiers, dettes ayant pour origine des délais de paiement, découverts bancaires, etc.

L'importance des capitaux propres comparée aux dettes reflète l'indépendance de l'entreprise sur le plan financier; le total de l'actif rapporté aux dettes est un indicateur de solvabilité. Dans le cas particulier des banques, le bilan comptable permet de faire apparaître le processus de création monétaire et les contreparties de la masse monétaire (point 4.3.). La richesse réelle de l'entreprise, valeur nette du patrimoine à un instant t, est égale à la valeur de l'actif diminuée du montant des dettes.

La diversité des opérations réalisées par l'entreprise

Parmi les opérations que réalise quotidiennement l'entreprise, certaines n'induisent ni enrichissement ni appauvrissement : elles n'ont d'effet que sur la structure du patrimoine et sont neutres du point de vue du résultat, c'est-à-dire qu'elles ne génèrent ni bénéfice ni perte. C'est le cas par exemple de l'encaissement d'une créance, qui a pour effet de diminuer et d'augmenter simultanément deux postes de l'actif (augmentation des disponibilités mais diminution des créances) ; c'est également le cas lorsque l'entreprise rembourse une dette (diminution des dettes au passif et diminution des disponibilités à l'actif) ou achète un bien d'équipement, quel que soit le mode de financement retenu (question 4.2). D'autres opérations en revanche correspondent à des flux qui enrichissent ou appauvrissent l'entreprise, autrement dit qui conduisent à une augmentation ou à une diminution de la valeur du patrimoine, elle-même reflétée par les capitaux propres.

Le compte de résultat

Le compte de résultat présente, de façon synthétique, les opérations qui sont à l'origine du résultat de l'activité au cours d'une période donnée. Les opérations qui ont un effet positif sur le résultat sont celles qui enrichissent l'entreprise ; on les désigne, en comptabilité, par le terme de « produits » ; il s'agit pour l'essentiel des ventes réalisées au cours de la période. Les opérations qui ont un effet négatif sur le résultat sont celles qui, tout en étant nécessaires à la réalisation de l'activité, appauvrissent l'entreprise ; on les désigne, en comptabilité, par le terme de « charges » ; ce sont notamment les achats de matières premières et fournitures diverses (les « consommations intermédiaires »), les salaires et charges sociales (la rémunération du travail), et la dotation aux amortissements, charge non décaissable qui correspond à une estimation de la perte de valeur, par usure ou obsolescence, de l'actif immobilisé. On comprend aisément que l'activité d'un exercice se

solde par un résultat bénéficiaire (bénéfice) lorsque les produits ont été supérieurs aux charges et par un résultat déficitaire (perte) dans le cas inverse. Le résultat net comptable est ce qui reste à l'entreprise après déduction du montant de l'impôt sur les bénéfices et de celui, le cas échéant, de la participation des salariés aux fruits de l'expansion ou de l'intéressement. Le bénéfice comptable ne doit pas être confondu avec le profit de l'analyse économique (question 2.1.) qui prend en compte la rémunération de tous les facteurs de production, y compris celle du facteur capital apporté par les propriétaires (rémunération estimée au coût d'opportunité).

Le résultat : son impact sur le patrimoine et le bilan

Au final, si l'activité d'une période se traduit par un résultat net bénéficiaire, le patrimoine de l'entreprise aura augmenté d'un montant équivalent et le bilan de fin de période fera apparaître cet enrichissement. Celui-ci peut se traduire par une augmentation des biens et créances ou/et une diminution des dettes. Dans tous les cas, le bénéfice engendré par l'activité de l'entreprise vient en augmentation des capitaux propres et il revient aux propriétaires de l'entreprise de décider de son affectation. En règle générale, une fraction, conservée dans l'entreprise à des fins d'autofinancement augmentera le poste « réserves » figurant dans les capitaux propres, et une autre partie sera distribuée sous forme de revenus aux propriétaires (dividendes aux actionnaires dans les sociétés anonymes). On établit ainsi un bilan avant répartition du résultat, dans lequel le résultat net apparaît dans les capitaux propres, et un bilan après répartition du résultat, qui reflète le patrimoine de l'entreprise au début de l'exercice comptable suivant. Si le résultat est déficitaire, il vient en déduction des capitaux propres puisque l'entreprise s'est appauvrie.

Le suivi des performances sociales : le bilan social

Institué par la loi du 12 juillet 1977, « le bilan social récapitule en un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'entreprise dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus au cours de l'année écoulée et des deux années précédentes. » (Code du travail, art. L 438-3). Obligatoire dans les entreprises de plus de 300 salariés, il comporte sept rubriques :

- Emploi (structure des effectifs par âge, ancienneté, sexe..., nombre d'intérimaires et stagiaires, chômage partiel, embauches et départs, absentéisme, etc.);
- Rémunérations et charges sociales ;
- Conditions d'hygiène et de sécurité (accidents du travail, maladies professionnelles, etc.) ;
- Autres conditions de travail (aménagement du temps de travail, dépenses pour l'amélioration des conditions de travail...);
- Formation, relations professionnelles;
- Autres conditions de vie (œuvres sociales, activités sociales).

Le bilan social est communiqué aux membres du comité d'entreprise, aux délégués syndicaux, à l'Inspection du travail, aux actionnaires et à tout salarié qui en fait la demande. Il permet de mieux comprendre comment les performances économique et financière ont été réalisées. S'intéressant aux conditions de travail et de vie dans l'entreprise, il donne des informations sur la façon dont le « facteur travail » et le capital humain sont mobilisés par l'entreprise. Ce bilan contribue ainsi à faire le point sur les performances sociales de l'entreprise et, le cas échéant, à les rapprocher des performances économiques.

Le suivi des performances environnementales : le bilan carbone

Proposé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), le bilan carbone est un outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre selon des règles publiques. Sa méthode ramène tous les processus liés à une activité et toutes les activités d'une entreprise, d'une administration ou d'une collectivité, à des émissions exprimées en équivalent carbone. Initiée en 2004, sa diffusion a été réactivée avec les discussions et les lois dites Grenelle 1 (2009) et Grenelle 2 (2010). Jusqu'à présent, vis-à-vis des entreprises, les dispositions publiques existantes relèvent plus de l'incitation que de l'obligation.

En conduisant les entreprises à s'intéresser à leurs performances environnementales, le bilan carbone est un instrument de pilotage des émissions de gaz à effet de serre : il est ainsi un outil destiné à aider à la lutte contre une défaillance majeure du marché (point 3.4).

Les entreprises peuvent y trouver un double intérêt face aux évolutions en cours. En premier lieu, les entreprises peuvent, grâce à la comptabilité carbone, anticiper au niveau de leurs décisions stratégiques les coûts induits par l'institution future par l'État de taxes sur l'émission de gaz à effet de serre (« taxe carbone ») ou de systèmes de marchés de quotas d'émission destinés à faire supporter les conséquences financières de la pollution aux pollueurs et à inciter les entreprises à intégrer le facteur environnemental dans leur calcul économique. En second lieu, le bilan carbone et, plus généralement, les bilans de performances environnementales peuvent être utilisés pour l'image de marque des entreprises et leur communication externe, la préservation de l'environnement étant de plus en plus au cœur des valeurs des populations. Cet effet ne pourrait être que renforcé par le principe, évoqué dans la loi dite « Grenelle 1 » de 2009 (article 54), d'un étiquetage visant à informer les consommateurs des émissions de gaz à effet de serre induits par la production et la distribution d'un certain nombre de produits de la grande distribution.

RESSOURCES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES PROPOSEES

Activité 1 : Bilan et compte de résultat

Finalité : s'approprier les bases de lecture et de compréhension de ces deux documents.

Étapes et ressources préconisées :

- Partir d'un exemple fictif très simple de création d'entreprise (activité concrète connue des élèves) ;
- Dans un premier temps : lister les éléments nécessaires au démarrage de l'activité (locaux, matériel, mobilier, stocks de matières premières ou marchandises, argent en banque et en caisse) et estimer leur valeur afin de déterminer le montant des fonds nécessaires en euros ;
- Connaissant le montant dont dispose le créateur, proposer plusieurs possibilités pour réunir les fonds manquants (emprunt bancaire, appel à des associés) afin de montrer comment les choix apparaissent à la lecture du passif du bilan;
- Établir le bilan de départ, dont la structure du passif sera fonction des choix effectués pour réunir les fonds et dont l'actif ne comprendra qu'un poste : un compte bancaire sur lequel ont été déposés tous les fonds ;
- Procéder ensuite aux achats des biens qui avaient été listés au départ pour montrer d'une part comment se transforme l'actif du bilan, d'autre part que ces opérations ne modifient pas le montant du patrimoine de l'entreprise;
- Sur une période donnée (au choix : un mois, un trimestre, un semestre...) imaginer quelques opérations pour faire apparaître la diversité des opérations que réalisent les entreprises et distinguer celles qui ont un effet positif sur le résultat, celles qui ont un effet négatif et celles qui ne modifient pas le montant du patrimoine;
- À partir de ces opérations, calculer le résultat de la période puis établir le bilan de fin de période et le compte de résultat.

Activité 2 : comparer des bilans

Finalité : comprendre que la lecture de bilans simplifiés apporte des informations précieuses sur la situation économique et financière des entreprises.

Étapes et ressources préconisées :

 Proposer aux élèves un ensemble de bilans schématiques (grandes masses) dans lesquels l'actif est le même afin de les amener à réfléchir sur les informations qu'ils apportent et d'introduire, le cas échéant, quelques ratios significatifs.

Activité 3 : lire un compte de résultat

Finalité : comprendre les informations qu'apporte un compte de résultat, en particulier sur le partage de la valeur ajoutée.

Étapes et ressources préconisées :

 Partir d'un compte de résultat simplifié permettant de calculer la valeur ajoutée au cours de la période et de rechercher les informations concernant son partage; relier aux questions 1.3. et 1.4. du premier thème (Les grandes questions que se posent les économistes).

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Batsch Laurent, La comptabilité facile, Marabout, 2010.

[Présentation simple et pédagogique du bilan et du résultat à partir d'un exemple ; exercices permettant de vérifier la compréhension, p 9 à 44 ; présentation des documents de synthèse (bilan et compte de résultat) et initiation à l'analyse du bilan chapitre 9, p.115 à 135 ; réflexion sur le résultat et sa répartition chapitre 10, p.144 à 152]

Koskas David, Comprendre un bilan, Pearson, 2008.

[Petit ouvrage qui propose une initiation très pédagogique et très simple à la lecture des comptes, en particulier du bilan et du compte de résultat]

Bibliographie complémentaire

Batsch Laurent, Bonsergent Dominique, *Les 100 mots de la comptabilité*, Que-sais-je ? PUF, 2009. Mikol Alain, *Gestion comptable et financière*, Que-sais-je ? PUF, 2010.